



Titre paritaire • Opérateur sur machines-outils conventionnelles de production



Produire - Réaliser

Usinage - Outillage

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production travaille généralement dans des ateliers de fabrication (principalement de mécanique générale, d'usinage ou de décolletage...).

Il conduit des machines-outils dites « conventionnelles » pour produire des pièces métalliques ou composites en moyennes ou grandes séries en effectuant des opérations d'usinage par enlèvement de matière.

Les machines-outils conventionnelles sont des équipements mécaniques qui permettent de réaliser des opérations d'usinage, elles ne sont pas commandées par une commande numérique dans lequel il y a un programme d'usinage, mais par un pupitre piloté directement par l'opérateur.

Il existe différents types de machines-outils conventionnelles qui servent à enlever de la matière, les principales étant des tours, des fraiseuses, des rectifieuses, ...

L'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production travaille la plupart du temps au moyen d'un parc de machines-outils d'une même famille (parc de tours, de fraiseuses,...), mais en fonction de l'organisation de l'entreprise et du processus industriel il peut être amené à travailler sur des machines-outils conventionnelles de technologies différentes.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :



■ ■ LA PREPARATION DES OPERATIONS D'USINAGE SUR MACHINES OUTILS CONVENTIONNELLES ;

A partir d'instructions (ordres de fabrication, gammes d'usinage...) et de données techniques (dossier de fabrication, plan de pièces, fiche suiveuse...) l'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production s'assure de la disponibilité de la matière première (traçabilité des matériaux, certificat matière, référence...) et approvisionne sa ou ses machines-outils. Il identifie et prépare les outils coupants, les outillages associés et les consommables nécessaires (huile, solvants...) à la production.

Afin de préparer les équipements nécessaires à la réalisation ou à la poursuite d'une série, l'opérateur sur machines-outils conventionnelles prend en compte les éléments du dossier de fabrication : caractéristiques et/ou références des pièces à usiner, côtes à réaliser, données de fabrication (type de série, exigences qualité...). Il doit s'assurer de la disponibilité de la matière première (bruts, lopins, barres...), et de la disponibilité des moyens de contrôles adaptés, des consommables et préparer les différents outillages.

L'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production monte les outillages et outils coupants nécessaires à la production et réalise les réglages mécaniques en suivant les instructions du dossier de fabrication pour le lancement d'une série d'une pièce connue ou la poursuite d'une production. Il renseigne les paramètres de fabrication (paramètre de coupe et d'avance, vitesse...) en utilisant le pupitre de la machine. Le réglage est validé suite à la production d'une première pièce conforme au dossier de fabrication et au plan.

La conformité de la pièce est contrôlée au moyen des appareils de mesures adaptés (pied à coulisse, comparateur, projecteur de profil,...).

Il est amené à réaliser les opérations de réglages d'outillages, des ajustements de paramètres, avec si cela dépasse son champ d'intervention l'aide d'un régleur ou référent technique.

Ces opérations sont effectuées dans le respect des instructions, des objectifs de production et des règles de sécurité, qualité et environnement de l'entreprise.

L'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production assure l'entretien de son poste et la maintenance 1er niveau de la ou des machine(s) outils de son parc machines à partir des indications relatives à la maintenance préventive, d'une planification, d'instructions techniques ou de modes opératoires (nettoyage du poste, 5S, vérification des niveaux d'huile, contrôles de sécurités, contrôles mécaniques...) dans le strict respect des règles de sécurité.



LA REALISATION DES OPERATIONS D'USINAGE SUR MACHINES OUTILS CONVENTIONNELLES ;

Lorsque la préparation de la production est terminée, l'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production vérifie les conditions de réglages et de sécurité avant la mise en route de l'équipement. Il lance la production en assurant des contrôles réguliers des machines-outils et de la série de pièces conformément aux exigences qualité de l'entreprise et en particulier pour chaque production. Pour cela, il utilise des moyens de contrôle dédiés à son poste conformes et adaptés aux contrôles à réaliser. Il conduit la machine-outil tout au long de la production et analyse les dérives éventuelles afin d'apporter les ajustements nécessaires. L'opérateur utilise en permanence ses plans, gammes de fabrication, instructions pour vérifier qu'il n'y a aucune dérive lors de la production, il assure une surveillance importante de la production. Le bon fonctionnement de l'équipement et ses périphériques est réalisé dans l'objectif de garantir la production stabilisée demandée en quantité, qualité, délais. Il repère les non-conformités et les traite selon les procédures de l'entreprise. La traçabilité est effectuée au moyen de documents de production ou de qualité à renseigner en respectant les procédures en vigueur. L'opérateur sur machines-outils conventionnelles de production rend compte de son activité (état d'avancement, problématiques rencontrées, aléas, rebus ou non-conformité...) à toutes les personnes et services appropriés (contre équipe, expert technique, réglleur, maintenance...).

COMPÉTENCES

- Préparer les équipements nécessaires à la réalisation ou à la poursuite d'une série sur une machine-outil conventionnelle
- Démonter, monter les outillages et les outils coupants d'une machine-outil conventionnelle
- Procéder à des réglages ou/et des ajustements de paramètres sur une machine-outil conventionnelle
- Assurer l'entretien du poste et la maintenance de 1er niveau
- Réaliser les opérations d'usinage sur machine-outil conventionnelle
- Contrôler la qualité de sa production

LES MÉTIERS LIÉS

- Décolleteur / Décolleteuse
- Opérateur / Opératrice de production
- Régleur / Régleuse
- Tourneur - Fraiseur - Usineur / Tourneuse - Fraiseuse - Usineuse



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

Catégorie : A

Niveau : 3

N° Cert. : 1991 0080

État : Active

RNCP : RNCP39722

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A
- Contrat d'apprentissage